



# ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service SMSI  
Bureau 231  
Référence n° 20-0001  
Affaire suivie par :  
Elisabeth Devaine  
Tél : 01 55 11 43 45  
Mél : elisabeth.devaine@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux  
CS 23124  
87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 2 septembre 2021

la Rectrice de l'académie de Limoges

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

S/C Madame et Messieurs les inspecteurs d'académie,  
directrice et directeurs académiques des services de  
l'Education nationale de Corrèze, Creuse et Haute-  
Vienne,

S/C Mesdames et Messieurs les inspecteurs de  
l'Education nationale

## **Objet : Promotion de la santé et service sanitaire des étudiants en santé**

Chère Madame, Cher Monsieur,

Comme vous le savez, la santé des élèves est une des priorités académiques de l'année à venir.

L'académie vous propose cette année encore, l'intervention d'étudiants en santé pour des interventions collectives de prévention primaire dans le cadre du service sanitaire défini dans le décret 2018-472 et l'arrêté du 12 juin 2018. Ces étudiants viennent en appui des personnels déjà mobilisés afin de répondre au projet de votre école ou de votre établissement en matière de promotion de la santé.

Vous êtes nombreux chaque année à répondre à cette proposition et je vous en remercie. L'an dernier, ce sont 141 lieux de stages, dont 101 écoles et 40 établissements sur l'ensemble du territoire académique, qui ont accueilli 153 groupes, soit 800 étudiants des filières soins infirmiers, pharmacie, médecine, kinésithérapie, maïeutique et ergothérapie. Leurs actions de prévention portent sur les thèmes de santé publique suivants: alimentation et activités physiques, addictions, contraception et santé sexuelle et hygiène.

Je tiens à souligner votre implication remarquable pour l'accompagnement de ces groupes, particulièrement appréciée également par les les étudiants eux-mêmes et leurs formateurs.

Le service sanitaire s'inscrit dans la stratégie nationale de promotion de la santé. Il est porté conjointement par le Ministère des solidarités et de la santé et le Ministère de l'Education nationale, de

l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Les modalités de cette offre d'intervention pour l'année 2021-2022 sont les suivantes :

Les interventions se dérouleront **au cours de la semaine du 14 au 18 mars 2022**.

Les étudiants seront accueillis par groupes pluridisciplinaires de 5 à 6 étudiants.

Le groupe d'étudiants devra être accompagné dans cette démarche par un **référént de proximité**, nommé avec son accord, par le chef d'établissement ou le directeur d'école.

L'objectif du stage est de permettre aux étudiants de préparer et mener des actions collectives de prévention répondant aux objectifs du projet d'école ou d'établissement et s'y intégrant.

Une convention cadre est signée entre Rectorat et Université et une convention académique type, d'accueil en stage, formalise les modalités d'intervention des étudiants et d'accompagnement par les équipes établissement (voir modèle 2020 joint).

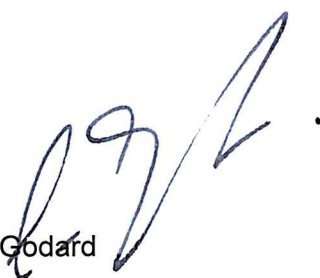
Je sais cette année particulière et chargée en cette rentrée mais afin de réaliser un recensement des lieux de stage et des thématiques choisies, je vous prie de bien vouloir renseigner pour le **vendredi 17 septembre 2021**, le formulaire **d'accès direct** en ligne, à l'adresse suivante :

[https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=P\\_sgSZiyxkWQFeVpVJN0eG2Nt0P9M6VCnu p4ySZYaapUOTFUT1IBOVIQV0U4REM5Uic2UktYQIBVSS4u](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=P_sgSZiyxkWQFeVpVJN0eG2Nt0P9M6VCnu p4ySZYaapUOTFUT1IBOVIQV0U4REM5Uic2UktYQIBVSS4u)

La constitution des groupes avec les noms des stagiaires vous sera communiquée à l'automne.

Je vous prie de bien vouloir diffuser cette information à l'ensemble des personnels et vous remercie très sincèrement, ainsi que votre équipe et le référént service sanitaire pour l'accueil et accompagnement de ces étudiants en santé.

Carole Drucker-Godard



Pièce jointe : modèle 2020 de convention académique type d'accueil des étudiants en stage

Guide DGESCO à l'attention des chefs d'établissement et des inspecteurs de l'Education nationale :  
[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action\\_sanitaire\\_et\\_sociale/85/7/Guide\\_service\\_sanitaire\\_1043857.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/85/7/Guide_service_sanitaire_1043857.pdf)